

Motion du conseil des maîtres

La réforme introduisant l'aide personnalisée est celle qui a le plus impacté les rythmes scolaires des élèves et les conditions de travail des enseignants. L'enquête du SNUipp-FSU montre que plus de 80% des collègues jugent l'aide personnalisée « inefficace, chronophage pour les élèves comme pour les enseignants et qu'elle ne peut se substituer à l'action des RASED».

Nous enseignants, nous sommes les professionnels les mieux placés pour évaluer les besoins des élèves en difficultés légères et passagères - les seuls qui puissent bénéficier de ce type de prise en charge non spécialisée - et mettre en place les dispositifs permettant d'y répondre.

Nous demandons au ministre la suppression de l'aide personnalisée.

C'est pourquoi dès la rentrée nous ne dispenserons plus d'aide personnalisée et nous utiliserons ces 60h afin qu'elles correspondent réellement aux besoins de notre école, de nos élèves : augmentation du temps de concertation, de formation et de travail en équipe, réflexion sur la prise en charge de la difficulté scolaire liée à la disparition des Rased, sur les sujets abordés par la concertation sur la refonte de l'école, rencontres avec les parents, les partenaires de l'école...

Le conseil des maîtres de l'école de réuni le.....